

PROGRAMME LEADER 2014 - 2022 GAL DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

Enveloppe de 1 097 100 €

Fiche action n° 1 : 247 700 €

« Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités »

Fiche action n° 2 : 129 700 €

« Soutien expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement »

Fiche action n° 3 : 24 900 €

« Structuration de filières valorisant les ressources territoriales »

Fiche action n° 4 : 385 000 €

« Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature-culture » ».

Fiche action n° 5 : 32 200 €

« Coopération »

Fiche action n° 6 : 277 600 €

« Animation, gestion, communication, évaluation du programme »



Actualité

La consultation écrite du Comité de Programmation du 18 octobre 2021 a validé l'engagement de 8 nouveaux projets.

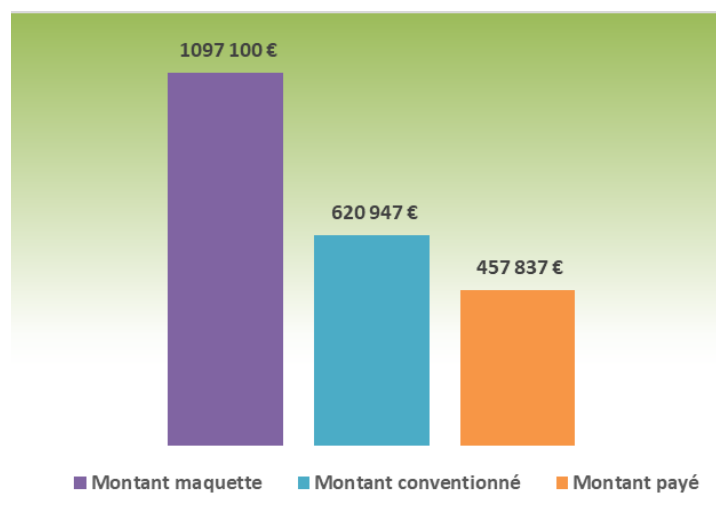
L'enveloppe financière étant entièrement engagée, il n'est plus possible de déposer de nouveaux projets.

La date de fin de programmation fixée au 31 décembre 2022, le Comité de Programmation a arrêté le 28 février 2022 comme date butoir de dépôt des demandes de subventions.

Les 10 mois restants seront consacrés à la complétude des dossiers et à leur instruction par les services de la DDT de l'Indre.

Au 31 décembre 2022 tous les dossiers devront être conventionnés.

Etat de la programmation



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

La région Centre-Val de Loire lance un AMI dans le cadre de la prochaine programmation LEADER pour la période 2023-2027.

Les territoires intéressés doivent formaliser leur intérêt en répondant avant le 28 février 2022.

Cet AMI sera suivi d'un appel à candidature au mois d'avril 2022.



L'équipe technique LEADER du GAL du Pays de La Châtre en Berry est à votre disposition pour vous aider au montage de votre projet

Tél. 02 54 62 00 72 Mail : leader.paysdelachatreenberry@orange.fr

Site : www.pays-la-chatre-berry.com